

ETAT DES FRAIS DE DEPLACEMENT – MISSION GUYANE

Décret n°2006-781 du 03 juillet 2006 – Applicable au 01-01-2020

Cadre réservé au service gestionnaire	
DISPOSITIF	
MODULE	
Service gestionnaire	

Engagés par M. - MME - MLE* * Rayer les mentions inutiles

Nom	
Nom de jeune fille	
Commune de naissance	

Prénom	
Date de naissance	
Pays de naissance	

N° INSEE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NUMEN

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Grade	
Commune de résidence administrative	

Établissement

--

Adresse personnelle

--

TRAJET (Obligatoire)

Itinéraire	Départ		Retour		Moyen de transport
	Date	Heure	Date	Heure	

Je déclare ne bénéficier d'aucun avantage, à quelque titre que ce soit, sur les moyens de transports publics (L'utilisation d'un véhicule de service et le covoiturage ne peuvent donner lieu au versement d'indemnités kilométriques)

VEHICULE PERSONNEL [Joindre la photocopie de la carte grise](#)

Immatriculation

--

Puissance fiscale du véhicule

--

Indemnités kilométriques (Taux en euros selon véhicule : 5CV et moins: 0,25 – 6 et 7 CV:0,32 – 8 CV et plus: 0,35)

Réservé gestion

Nombre de km		Taux	
--------------	--	------	--

FRAIS DE TRANSPORT [Joindre justificatif original](#)

Transports Publics

Montant
Avion
Taxi collectif
Pirogue

INDEMNITES JOURNALIERES [Joindre justificatif d'hébergement original](#)

Tournée Guyane	Nombre (payants)	Nombre (gratuits)	Taux	
Repas			17,50	
Nuitée			70,00	
½ Nuitée (1)			35,00	

(1) Hébergement à la Maison de l'Education

TOTAL GENERAL

--

Je soussigné, auteur du présent état, en certifie l'exactitude à tous égards et demande le règlement de mes frais à mon compte courant ouvert

Domiciliation	Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé

[Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal complet \(NOM, PRENOM et ADRESSE\)](#)

Date et signature de l'agent	Vérifié et reconnu exact par le Supérieur hiérarchique	Visa Gestionnaire	Visa Ordonnateur